



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/44/151
S/20493

28 février 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarante-quatrième session
Points 37, 39 et 78 de la liste
préliminaire
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT
QUESTION DE PALESTINE
RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE
D'ENQUETER SUR LES PRATIQUES
ISRAELIENNES AFFECTANT LES DROITS
DE L'HOMME DE LA POPULATION DES
TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE
Quarante-quatrième année

Lettre datée du 28 février 1989, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
d'observation de la Palestine auprès de l'Organisation des
Nations Unies

D'ordre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, qui est investi des pouvoirs et des responsabilités du Gouvernement provisoire de la Palestine, j'appelle votre attention sur les faits suivants.

La situation dans le territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967, y compris Jérusalem, demeure extrêmement dangereuse et s'est encore détériorée au cours des derniers jours.

Les autorités d'occupation ont interdit l'accès de l'ensemble du territoire palestinien occupé du 27 février à minuit, au 28 février 1989 à minuit. Le peuple palestinien du territoire occupé observe une grève générale, qui comprend le boycottage des élections municipales de Jérusalem, réaffirmant qu'il rejette toutes les mesures prises par Israël pour unifier la ville sous son contrôle.

Il y a eu des douzaines de victimes au cours des derniers jours dans le territoire occupé, dont la dernière était un jeune homme de 24 ans, Atwa' Lufti Omar, qui a été tué la nuit dernière à Ramallah.

A Naplouse, la situation est extrêmement grave. La ville demeure interdite et, pour la cinquième journée consécutive, est soumise à un couvre-feu total. Cela a entraîné de graves pénuries d'eau, de produits alimentaires et de lait pour les nourrissons. Les soins médicaux de base sont aussi très insuffisants. L'armée d'occupation israélienne a détruit et isolé plusieurs maisons à Naplouse, y compris dans le vieux quartier.

Deux cents Palestiniens, pour la seule ville de Naplouse, ont été arrêtés et sont détenus au camp d'Hawara, sur la route reliant Naplouse à Jérusalem.

Nous considérons que cette situation dangereuse exige une action immédiate de la part de la communauté internationale.

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 37, 39 et 78 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Observateur permanent suppléant,

Chargé d'affaires par intérim de la
Palestine auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) M. Nasser AL-KIDWA
